

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch

PUBLICITÉ

04 juin 2013 18:00; Act: 04.06.2013 18:14

Plainte déposée contre le CIPRET-Genève

Publicité Suisse dépose plainte contre la campagne du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET) Genève menée à l'occasion de la Journée mondiale antitabac.



A l'occasion de la Journée mondiale antitabac du 31 mai, le CIPRET Genève a détourné des slogans dans sa campagne. (Crédit: CIPRET) (photo: Cipret)

on off i association dénonce des slogans calomnieux, mensongers et diffamatoires qui portent atteinte à un secteur économique.

Une faute?

Signalez-la nous! Dans un communiqué, Publicité Suisse se dit mardi «profondément choquée par cette attaque frontale». L'association, qui regroupe les acteurs de la branche publicitaire en Suisse romande, estime que la publicité est un secteur économique «indissociable» notamment de l'exercice de la démocratie.

Forme de censure

«C'est bien l'ensemble de la publicité qui est visée et non la seule publicité en faveur du tabac», estime l'association basée à Lausanne. Que le CIPRET fasse de la prévention, mais ne franchisse pas la ligne jaune avec des arguments faux et mensongers, lance Claude Miffon, vice-président de Publicité Suisse, jugeant qu'il y a une volonté de «censure».

Dans sa campagne à l'occasion de la Journée mondiale antitabac du 31 mai, le CIPRET Genève a détourné des slogans et affirmé: «la publicité tue», «la publicité rend impuissant» ou «la publicité provoque le cancer», s'indigne Publicité Suisse.

L'association a déposé plainte auprès de la Commission pour la loyauté qui ne rend pas d'avis contraignant. Elle est aussi intervenue auprès de l'Association des communes genevoises qui a autorisé ces affiches sur le domaine public.

Liberté d'expression

Publicité Suisse entend défendre la liberté d'expression publicitaire pour tous les produits en vente libre. Elle prône en parallèle une autorégulation des créatifs et des annonceurs.

Dans un communiqué du 28 mai, le CIPRET-Genève indique que sa campagne «Interdisons la publicité pour le tabac!» fait écho au thème adopté par l'Organisation mondiale de la santé à l'occasion de la Journée internationale antitabac. Le thème de l'OMS était «interdire la publicité, la promotion et le parrainage en faveur du tabac».

(ats)